

## COMITE DE SUIVI DU BRUIT - VAR



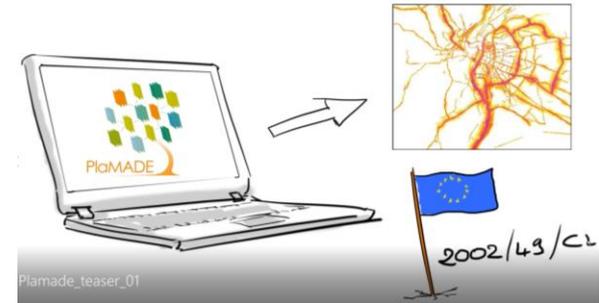
# PLaMADE

Plate-forme Mutualisée d'Aide au  
Diagnostic Environnemental

# PLAMADE - OBJECTIF

**Besoin d'accompagnement des gestionnaires de voiries dans la mise en œuvre de la directive « bruit »**

*Tous les 5 ans, les CBS et les PPBE doivent être réexaminés voire révisés*



-  de collecter et rassembler toutes les données d'entrée nécessaires à la production des cartes
-  stocker les fichiers de modélisations acoustiques produits à partir de ces données d'entrée
-  stocker les produits de sortie (cartes, tables d'objets, ...) utiles notamment pour l'établissement des plans d'actions.

# PLAMADE - DEMARCHE



Mandaté par la DGPR,  
le Cerema organise une tournée  
nationale d'information sur 12 dates



**4eme Echéance**  
Cartographie :  
30 juin 2022



PPBE : 18 juillet  
2024

Collecte des données d'entrée (linéaire, trafic, topographie, etc...)  
45 000 km de routes, 7 500 km de voies ferrées,  
données des agglomérations, données des aéroports  
Mise au géostandard des données reçues avant fin  
déc. 2019

Etapes : audits/tests de sécurité (2)

A venir : **ouverture PLAMADE** (modalités d'accès ; accès cerbérisé) ; **vérification et validation des données**



Données du parc roulant  
(paramètres des VL, PL, 2 roues)

# Les autres données dans PlaMADE



**MERCI**

agnes.rosso-darmet

---

Date

Titre